

MUSIQUE

[Emmanuel Magat](#)

S.E.R. | « Études »

2001/12 Tome 395 | pages 691 à 693

ISSN 0014-1941

DOI 10.3917/etu.956.0691

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-etudes-2001-12-page-691.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour S.E.R..

© S.E.R.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



La renaissance des maîtrises de cathédrale

DIJON, Paris, Angers, Reims par leur restructuration, Lyon, Le Puy-en-Velay, Rouen par leur (re-)création, illustrent ce qu'il est convenu d'appeler la renaissance des maîtrises. Amorcé avec le soutien du ministère de la Culture dans les années quatre-vingt¹, ce mouvement de renouveau était porteur d'espoir pour l'Eglise et pour la Culture. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Dans le cadre d'accords avec l'Education nationale, les maîtrises proposent aux enfants concernés une formation musicale complète. Le nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux études musicales varie, selon les lieux, de sept à douze, pour l'essentiel intégrées dans l'horaire scolaire. Le projet pédagogique de ces maîtrises, héritées d'une longue tradition, s'appuie sur la pratique du chant choral dans le contexte d'un service liturgique pour développer les compétences vocales et artistiques des enfants. La prise de responsabilité très précoce du jeune musicien maîtrisien, quasiment dès le début de son apprentissage, est le moteur performant de la réussite de ce projet.

De plus en plus souvent l'activité chorale s'accompagne avec bonheur d'un ensemble d'enseignements et de pratiques complémentaires², qui créent l'environnement favorable à l'élaboration de la personnalité artistique de l'enfant. Ses études musicales lui permettent de développer des capacités (écoute, concentration, organisation, goût de l'effort et de la persévérance) qui optimisent les résultats de l'ensemble de sa scolarité. S'ajoutant à cela, l'expérience de vie collective et l'excellence dans le service, qui est constamment demandée au jeune maîtrisien, contribuent à la réussite de sa formation artistique, intellectuelle, humaine et spirituelle.

La qualité de la formation individuelle des maîtrisiens favorise la qualité artistique du chœur. C'est elle qui promet pour l'avenir les fruits les plus précieux. Elle devrait permettre à un nombre de plus en plus grand de paroisses de bénéficier de chœurs dotés des compétences requises : qualité du chant, choix éclairé du répertoire, sens de la liturgie.

1. Cette volonté s'est illustrée également par la création de maîtrises laïques, à l'image de celle de Radio-France, depuis une vingtaine d'années. Celles-ci peuvent être rattachées aux Conservatoires ou aux Opéras.

2. Formation musicale, vocale et instrumentale, travail corporel, culture générale et autres pratiques artistiques (théâtre, modelage,...) enrichissent les cursus des élèves maîtrisiens.

La présence d'une maîtrise dans la cathédrale peut alors, par sa valeur d'exemple, et grâce aux moyens humains qu'elle fournit, avoir des répercussions importantes et heureuses sur l'ensemble d'un diocèse³. Souhaitons donc qu'un nombre croissant de recteurs de cathédrale et d'évêques soient sensibles à l'action des maîtrises déjà en activité. Ils peuvent ainsi favoriser la poursuite de ce mouvement de renaissance.

En matière de répertoire également, l'accroissement du nombre de maîtrises en France est riche de conséquences. Les maîtrises, « grosses consommatrices de musique », suscitent et rendent possible la création d'œuvres nouvelles. Qu'elles soient ponctuelles ou régulières, les collaborations entre compositeurs et maîtrises sont donc fréquentes et fructueuses. Evoquons, à titre d'exemple, les travaux de la maîtrise de la cathédrale de Lyon avec Marcel Godard, Jacques Berthier, François Vercken ou Loïc Mallié, qui ont donné naissance à un grand nombre d'œuvres pour la liturgie ou le concert.

Ces collaborations mettent un terme à une période pendant laquelle les exigences d'une liturgie renouvelée et la médiocrité des pratiques vocales et musicales ont distendu les liens entre les « acteurs musicaux de la liturgie » et les musiciens, entraînant un appauvrissement de la musique écrite pour le culte. Elles renouent avec une tradition séculaire qui a fait de l'Église l'instigatrice et la dépositaire d'un patrimoine musical d'une importance considérable.

Au moment où festivals et associations proposent une multitude de concerts au cours desquels la musique sacrée est souvent réduite à un objet esthétique, les maîtrises peuvent redonner à cette musique sa dimension culturelle. Lucernaires à Angers, Vespérales à Lyon, Offices cathédraux ou Laudes à Paris, Vêpres au Puy-en-Velay, les offices de la liturgie des Heures sont appréciés des responsables des maîtrises, qui souvent ont pris eux-mêmes l'initiative de les « revitaliser ». Ces offices offrent l'occasion d'une prière commune fondamentale dans la vie spirituelle de la maîtrise et la possibilité de programmer un répertoire qui, tout en étant d'une grande qualité artistique et spirituelle, trouve difficilement sa place aujourd'hui dans une célébration eucharistique. Il en est de même pour l'organisation, souvent liée à la présence d'un directeur de maîtrise, de concerts spirituels ou d'auditions d'orgue. Ces diverses propositions sont en général très appréciées des fidèles qui peuvent y participer. Elles jouent parfois un rôle d'éveil non négligeable pour un public qui, dans un premier temps, ne serait sensible qu'à leur aspect culturel.

Enfin, c'est sans doute plus facilement au sein des diocèses dotés de maîtrises que des réflexions peuvent être menées, et des expériences tentées, à propos de diverses questions telles que l'élaboration d'un corpus liturgique commun, la qualité et le choix du répertoire, les liens entre le répertoire paroissial et le répertoire utilisé en catéchèse...

3. La « filière maîtrisienne » s'organise maintenant depuis la toute première initiation musicale jusqu'à la formation professionnelle, grâce au type de structure mis en place à Notre-Dame de Paris. Elle peut ainsi préparer aux différentes fonctions musicales que requiert la liturgie : choristes, chantres ou maîtres de chapelle.

Après le travail de pionniers mené par les premiers créateurs de maîtrises, il serait utile que ce mouvement de renaissance soit accéléré, afin que toutes les cathédrales retrouvent bientôt les dispositifs musicaux dignes de la beauté de leur architecture, et du culte pour lequel elles ont été édifiées.

EMMANUEL MAGAT



Pour « illustrer » le propos de cette chronique, voici les références de quelques productions récentes :

– *Le Chœur d'Enfants de la Maîtrise de la Cathédrale de Dijon chante Noël*. S. Pluyant *et alii*. Chœur d'Enfants de la Maîtrise de la Cathédrale de Dijon, dir. Alain Chobert. D 2367 SM 62.

– *La Maîtrise de Dijon chante le Moyen Age et la Renaissance*. W. Dongrois, P. Lehmann, F. Poitrineau, L. Bouhaber, S. Pluyant. La Maîtrise de Dijon, dir. Alain Chobert. D 2593 SM 55.

– Christian VILLENEUVE, *Comme un reflet* (Office de la Vierge. Poèmes de Patrice de La Tour du Pin). J.-P. Leguay, Y. Castagnet, J.-Ph. Amy *et alii*. Chœurs et Maîtrise de Notre-Dame de Paris, Chœurs Maurice de Sully, Ensemble Carmina Sacra, dir. Nicole Corti. D 2888 SM 62.

– Josquin DESPREZ, *Messes de l'Homme Armé*. Maîtrise des Pays de Loire, Ensemble A Sei Voci, dir. Bernard Fabre-Garrus. ASTRÉE E 8809.

– Jacques BERTHIER, *Quand le Seigneur se montrera* (Hymnes pour les paroisses). F. Pincet, V. Coiffet, E. Magat, A. Carrier, V. Dedreuil-Monnet, L. Dedreuil-Monnet, I. Lhéritier. Les Petits Chanteurs de Lyon (Maîtrise de la Primatiale Saint-Jean de Lyon), dir. Jean-François Duchamp. D 2742 SM 63.

– François VERCKEN, *Lucernaire* (Office du Corps et du Sang du Christ. Textes de Patrice de La Tour du Pin et Didier Rimaud). E. Magat, S. Roux, F. Boulan, H. Désarbre, N. Arbust, F. Combemorel, O. Pelegri. Les Petits Chanteurs de Lyon (Maîtrise de la Primatiale Saint-Jean de Lyon), dir. Jean-François Duchamp. PAVANE ADW 7331.

– Louis-Nicolas CLÉRAMBAULT, *Deux Suites pour orgue*. André ISOIR, *Psaume*. Fr. Clément. Maîtrise de la Cathédrale du Puy-en-Velay, dir. Emmanuel Magat, ART ET MUSIQUE AM/CD 107/30004.

– Jean LANGLAIS, *Messe et Motets*. Y. Castagnet. Maîtrise de Notre-Dame de Paris, dir. Nicole Corti, D 2915 SM.

VINCENT DECLEIRE